

# Ne désertons pas les terres arides

*Cette année, les zones arides sont à l'honneur à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement. Le constat sur la dégradation des écosystèmes est alarmant : Près 60 % des écosystèmes du monde sont en train de se dégrader où ont, malheureusement, atteint un tel niveau de dégradation qu'on ne peut plus compter sur leurs services.*

Sous le thème: "Ne désertez pas les terres arides", la Mauritanie, à l'instar de la communauté internationale, a célébré lundi 5 juin, la journée mondiale de l'environnement. La ville Médérdrâ, au Trarza, a été le site choisi pour abriter le lancement des manifestations commémoratives de la journée. La cérémonie de lancement a été présidée par le ministre du Développement rural et de l'Environnement, M. Gandega Silly.

A cette occasion, le ministre du Développement rural et de l'Environnement a rappelé que la date du 5 juin constitue pour tout le monde, une occasion de réfléchir au rôle essentiel que joue l'environnement dans notre vie de tous les jours et dans nos projets d'avenir.

Il a mis en exergue les conclusions de l'évaluation des écosystèmes et insisté notamment sur le fait que 60 % des écosystèmes du monde sont en train de se dégrader où ont, malheureusement, atteint un tel niveau de dégradation qu'on ne peut plus compter sur leurs services. Ce constat concerne également les zones arides, les forêts, les pêcheries et même l'air que nous respirons, précise le ministre.

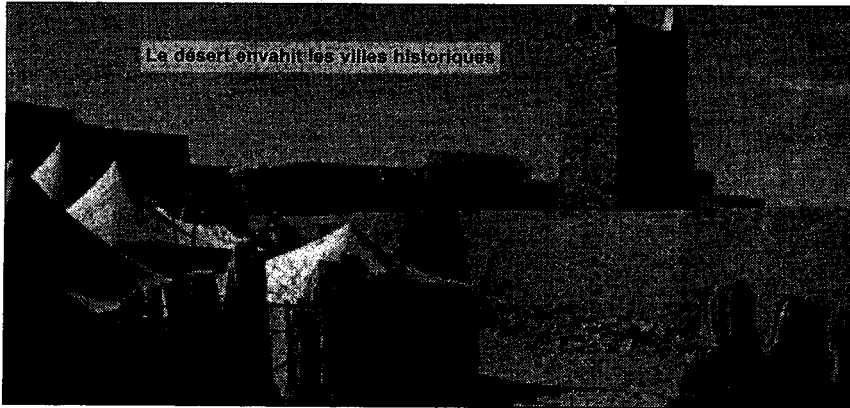
Pour faire face aux défis environnementaux, il a mis en avant le renforcement de la gouvernance environnementale, l'intégration de la variable environnement non seulement dans les politiques sectorielles mais aussi dans les politiques et stratégies globales des nations.

Concernant l'engagement de la Mauritanie dans la préservation du milieu naturel, le ministre a annoncé la soumission prochaine au Gouvernement d'un projet de communication portant adoption du Plan d'Action National sur l'Environnement et le Développement Durable (PANE). Il a, dans ce cadre, rappelé la loi portant code de l'environnement adoptée le 26 juillet 2005.

Le ministre a noté que notre statut de pays PMA, dont le développement repose essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles, nous confronte plus que tout autre pays, aux enjeux locaux, nationaux et même globaux de la protection des écosystèmes et de la préservation des potentialités de renouvellement de ces ressources. Le secteur rural, dit-il, reste aujourd'hui encore un des piliers majeurs du développement socio-économique de notre pays.

M. Gandega Silly a noté qu'à l'échelle de la planète 10 à 20 % des terres arides sont déjà dégradées et que c'est en Afrique subsaharienne et en Asie que la situation est la plus alarmante. Cette répartition géographique, dit-il, nous interpelle encore une fois sur les liens étroits entre lutte contre la pauvreté, sécurité alimentaire et préservation de l'environnement.

Dans le même ordre d'idées, le président du groupement national des associations pastorales (GNAP) a noté que la célébration de la journée de l'environnement



sous le thème "Ne désertifiez pas les zones arides" "est la grande occasion offerte à nos coopératives pastorales et à nos populations pour montrer et prouver leur engagement à s'investir dans une dynamique de gestion durable des ressources naturelles."

Le président du GNAP a rappelé que la moughataa de Médérdrâ fut le premier producteur du pays de la gomme arabique et faisait de la Mauritanie le deuxième producteur du monde après le Soudan, signalant que l'économie de cette moughataa reposait sur l'élevage et la

cueillette de la gomme arabique.

Il a aussi dit que l'association agrosylvopastorale de Médérdrâ, dans un programme de fixation des populations dans le terroir, a inscrit la régénération de l'Acacia Sénégal comme une priorité départementale. Il a révélé qu'à ce titre un montant de 23 millions d'ouguiya a été mobilisé et investi pour garantir la disponibilité des semences nécessaires à la régénération de cette espèce.

Il a aussi sollicité l'appui du département et des partenaires au développement: (PNUD, UE, USA,

que la dégradation de l'environnement risque de contrarier tous les efforts des pays et la communauté internationale à atteindre les objectifs du Millénaire pour le Développement, en particulier ceux liés à la réduction de la pauvreté, à l'environnement et au développement durable, si rien n'est fait pour la contenir.

Ces festivités se sont déroulées en présence du wali du Trarza, du représentant du PNUD ainsi que des autorités administratives et des élus locaux. A l'entrée de la ville de Médérdrâ des banderoles sur lesquelles on pouvait lire "Gérons notre environnement d'une manière durable pour assurer le bien-être social de nos enfants", étaient à l'affiche.

Après la cérémonie, le ministre a visité des coopératives agricoles et de reboisement d'Acacia Sénégal et des aires protégées autour de la ville de Médérdrâ destinées à la protection de la ville.

Les représentants de ces coopératives ont profité de cette visite du ministre pour parler des problèmes auxquels elles se trouvent confrontées, notamment le manque de matériel horticole, de grillages pour lutter contre la divagation des animaux et de bassins pour l'arrosage des plants. ●